

Samedi 29 décembre 2018 :

■ LUCÉ

## Ces filières qui peinent à recruter malgré de beaux débouchés

« Les métiers du bâtiment n'attirent pas les jeunes. » C'est le constat de Jean-Michel Nougues, proviseur au lycée professionnel Philibert de l'Orme de Lucé.

Pourtant ces professions ne connaissent pas le chômage. Parmi les formations, la filière couverture débouche sur des métiers d'innovation et d'embellissement comme l'explique le professeur Loïc Chevreau : « Il est plus que valorisant, l'esthétique doit s'intégrer dans l'environnement et dans la tradition régionale, car le travail peut être admiré pendant des années ! »

### De très bons résultats

Cet ancien couvreur a souhaité faire partager son savoir-faire et donner les armes et les compétences de ce métier aux jeunes qui tentent l'aventure.

Pierre vient d'obtenir une mention en zinguerie. Il poursuit sa formation en première année de Brevet professionnel : « J'ai choisi



ÉQUIPE. Les élèves de la filière couverture avec leur professeur et le chef de travaux, dans leur établissement.

ce métier par hasard, en visitant l'atelier lors de portes ouvertes du lycée. »

Baptiste, lui, est en 2<sup>e</sup> année CAP. Il postule pour le concours du Meilleur ap-

prenti couvreur, tandis que Renan est médaillé d'or régional et finaliste au championnat de France.

En 2017, le lycée a présenté six élèves dont deux

jeunes-filles qui ont été récompensés par une médaille d'or régionale.

La filière compte vingt-deux élèves en CAP. Ils ont quatorze semaines de sta-

ges en entreprises. En brevet professionnel, huit élèves sont en 1<sup>re</sup> année et six en 2<sup>e</sup> année. Ils travaillent en alternance dès la première année. Le taux de

réussite est de 80 %. « Certains élèves de CAP lâche la filière au bout de deux ans pour choisir une autre voie ou pour être embauchés », rappelle Bénamar Elabad chef de travaux.

**Les revenus peuvent atteindre 5.000 €**

Des chantiers-école sont proposés aux jeunes qui sont en préparation de diplômes. Par ailleurs, le lycée pourrait proposer aux entreprises partenaires, des formations continues spécifiques ou pour consolider leurs acquis.

Le salaire mensuel d'un couvreur peut débiter à 1.800 € nets et s'il travaille à son propre compte, les revenus peuvent atteindre 5.000 €, selon les estimations données par l'établissement. ■

Pratiqua. Lycée Philibert de l'Orme de Lucé. Tél. 02.37.35.38.30.